

Tableau du cahier des charges pour l'organisation des compétitions de Tennis de Table de la Fédération Française Handisport 2020-2021

	Informations				Prise en charge par la Commission					Prise en charge Club Organisateur														
	Nombre de joueurs debout	Nombre de joueurs fauteuils	Nombre de Tables	Places Assises ou Tribunes	Frais de déplacement et prestation de la table de Juge Arbitrage	Frais de déplacement et hébergement des membres de la commission sportive	réunion de préparation	Récompenses Officielles	Promotion Communication Site Internet	Plaquette - Affiche - Promotion	Convocation aux clubs des qualifiés à envoyer directement et copie à la commission sportive	Organisation Buvette / Repas chauds	Mise à Disposition et prise en charge des déplacements et vacances d'Arbitres diplômés (Arbitres Nationaux et Régionaux FFTF)	Table de Juge Arbitrage à prendre en charge sur place (hébergement et restauration)	Nombre de personnes à prendre en charge hébergement et restauration sur place	transport des sportifs (laison hotel-salle-gare)	Balles plastiques 3 étoiles	Récompenses	Informatique (connexion internet + ordinateur)	Transmission des Résultats et photos à la commission sportive nationale	sonorisation	Dossards	Conférence de presse	
Championnat de France Elite par classe	72	72	16	500	Délégué Technique et 3 JA	oui, classifiateurs et membres commission dans la limite de 10 personnes	1 réunion en présentiel sur le lieu de compétition	médailles aux 3 premiers par tableau	oui	oui	oui, 1 mois avant la date de compétition après validation par la commission	oui avec reservation de repas chauds	16 AN 16 AR	Délégué Technique, 2 JA3, 1 RA	6 personnes + les arbitres (Délégué Technique, 2 JA3, 1 RA, le Directeur Sportif et Head coach, les arbitres)	oui	144	trophée pour vainqueur 20 podiums (14 en simple et 6 en double)	oui	oui	oui	oui	oui	oui, la veille avec Municipalité, organisateurs et sportifs
Championnat de France Multi-Catégorie	72	48	16	400	Délégué Technique et 3 JA	oui, classifiateurs et membres commission dans la limite de 6 personnes	1 réunion en présentiel sur le lieu de compétition	médailles aux 3 premiers par tableau	oui	oui	oui, 1 mois avant la date de compétition après validation par la commission	oui avec reservation de repas chauds	8 AN 16 AR	Délégué Technique, 2 JA3, 1 RA	2 personnes en plus de la table de JA : Le Directeur Sportif Le Head Coach sur la base de 2 nuits et 3 repas	oui	144	trophée pour vainqueur 11 Podiums dont 4 en double	oui	oui	oui	oui	oui, la veille avec Municipalité, organisateurs et sportifs	
Championnat de France Jeunes et Vétérans	70	60	16	400	Délégué Technique et 3 JA	oui, classifiateurs et membres commission dans la limite de 6 personnes	1 réunion en présentiel sur le lieu de compétition	médailles aux 3 premiers par tableau	oui	oui	oui, 1 mois avant la date de compétition après validation par la commission	oui avec reservation de repas chauds	8 AN 16 AR	Délégué Technique, 2 JA3, 1 RA	3 personnes + les arbitres (Délégué Technique, 2 JA, 1 RA, le Directeur Sportif, le référent jeunes, les arbitres)	oui	144	trophée pour vainqueur 11 Podiums dont 4 en double	oui	oui	oui	oui	oui, la veille avec Municipalité, organisateurs et sportifs	
Championnat de France par équipes	32	32	16	300	Délégué Technique et 2 JA	oui dans la limite de 2 personnes	1 réunion en présentiel sur le lieu de compétition	trophées aux vainqueurs, médailles aux 3 premières équipes	oui + Plaques équipes et scoring sur séparations	oui	oui, 1 mois avant la date de compétition après validation par la commission	oui avec reservation de repas chauds	4 AN 20 AR	Délégué Technique 2 JA 8 JA1	2 personnes en plus de la table de JA : Le Directeur Sportif et le Head Coach sur la base de 2 nuits et 3 repas	oui	144	fleurs ou autres en plus des médailles et trophées fournies par la Commission Sportive	oui	oui	oui	Facultatif	oui, la veille avec Municipalité, organisateurs et sportifs	
Critérium Fédéral 2 divisions (N1+N2 ou N2+N3)	32	32	16	200	1 JA3 validé ou nommé par la commission	oui dans la limite de 2 personnes	Par mail et téléphone	NON	oui	oui	oui, 1 mois avant la date de compétition après validation par la commission	oui avec reservation de repas chauds	24 AR	1 JA3 (nommé commission) 1 JA adjoint 1 Responsable des Arbitres proposé et pris en charge par le club	2 personnes en plus de la table de JA : Le Directeur Sportif Le Head Coach sur la base de 2 nuits et 3 repas	oui	144	oui (8 podiums) 24 récompenses	oui	oui	oui	Facultatif	oui, la veille avec Municipalité, organisateurs et sportifs	
Critérium Fédéral Nationale 1	16	16	8	100	1 JA3 validé ou nommé par la commission	oui dans la limite de 2 personnes	Par mail et téléphone	NON	oui	oui	oui, 1 mois avant la date de compétition après validation par la commission	oui avec reservation de repas chauds	12 Arbitres Régionaux	1 JA3 1 JA adjoint 1 Responsable des Arbitres,	2 personnes en plus de la table de JA : Le Directeur Sportif Le Head Coach sur la base de 2 nuits et 3 repas	oui	72	oui (4 podiums) 12 récompenses	oui	oui	oui	Facultatif	oui, la veille avec Municipalité, organisateurs et sportifs	
Critérium Fédéral Nationale 2 (Nord ou Sud)	16	16	8	100	1 JA3 validé ou nommé par la commission	NON	Par mail et téléphone	NON	oui	oui	oui, 1 mois avant la date de compétition après validation par la commission	oui avec reservation de repas chauds	12 Arbitres Régionaux	1 JA3 et 1 RA	2 personnes en plus de la table de JA : Le Directeur Sportif Le Head Coach sur la base de 2 nuits et 3 repas	oui	72	oui (4 podiums) 12 récompenses	oui	oui	oui	Facultatif	Facultatif	
Critérium Fédéral Nationale 3 (Nord Ouest, Est ou Sud Ouest, Est)	16	16	8	100	NON	NON	Par mail et téléphone	NON	oui	oui	oui, 1 mois avant la date de compétition après validation par la commission	oui avec reservation de repas chauds	Arbitres de clubs, licenciés du club et auto-arbitrage des joueurs	1 JA 2 proposé et pris en charge par le club	Aucune	oui	72	oui (4 podiums) 12 récompenses	oui	oui	oui	Facultatif	Facultatif	
Critérium Fédéral Région ou Inter-Région	max 32	max 16	8 à 16	100	NON	NON	Par mail et téléphone	NON	oui	oui	oui, 1 mois avant la date de compétition après validation par la commission	oui	Arbitres de clubs, licenciés du club et auto-arbitrage des joueurs	1 JA 2 proposé et pris en charge par le club	Aucune	oui	72	oui (2 podiums) 6 récompenses	oui	oui	oui	Facultatif	Facultatif	

NB : Les aires de jeu doivent être de 10 mètres x 5 mètres pour les joueurs debout et de 8 mètres x 4 mètres pour les joueurs fauteuil
 NB 2 : la salle de jeu et l'accès à la restauration doit être accessible aux fauteuils, le sol adapté aux pratiques debout et fauteuils. Pensez aux allées de circulation